



## Règlements généraux

Devtech 50 est une compétition de création d'entreprises technologiques. Il s'agit d'une initiative de PÔLE Québec Chaudière-Appalaches qui s'inscrit dans le cadre de son programme Devtech Entrepreneuriat. Toutes les candidatures seront considérées. Une priorité sera accordée aux entreprises de la région de Québec Chaudière-Appalaches. Nous entendons par entreprise technologique, toute entreprise utilisant dans son produit ou service de la haute technologie.

### Critères de participation

Tous les participants doivent :

1. S'inscrire en ligne sur le site [www.devtech50.com](http://www.devtech50.com) en remplissant le formulaire approprié disponible dans la section inscription,
2. Soumettre un court CV de tous les membres de leur équipe,
3. Avoir un mentor (pour ceux qui n'en ont pas, un mentor leur sera attribué, en collaboration avec la corporation SAGE, à travers un processus d'association),
4. Se rendre disponible pour toute formation, promotion et événement associé à Devtech 50 selon l'horaire qui sera fourni à l'avance.

Seulement 10 finalistes se qualifieront pour recevoir les 4 formations prévues au programme d'accompagnement de Devtech 50. Il est requis de la part des finalistes qu'ils assistent à toutes les formations, à la finale et à la cérémonie de clôture et de remise de prix le 12 novembre 2009. Lors de cette finale, ils devront présenter leur « elevator pitch » et faire une présentation de 20 minutes incluant une période de questions devant un panel de juges et une assistance. Lors du souper gala, en fin de journée de la finale, les 3 gagnants devront présenter un « elevator pitch » de 2 minutes, devant l'assistance complète de l'événement. Les prix seront remis à la fin de cette soirée.

Les équipes qui omettront de se présenter aux dates prévues pour une ou plusieurs étapes de la compétition seront automatiquement disqualifiées.

**Toutes les candidatures répondant aux critères énoncés seront considérées. Veuillez prendre note qu'une priorité sera accordée aux dossiers de la région Québec Chaudière-Appalaches.**

## Devtech 50 – Éligibilité des équipes

Lors du processus d'inscription, les participants doivent fournir l'information complète à propos de leur équipe. La constitution de l'équipe et sa complémentarité augmentent les chances de succès de l'entreprise et seront prises en considération par les juges. **Un individu seul peut également présenter sa candidature.**

Une équipe se définit en étant constituée des deux composantes suivantes :

1. Un directeur d'équipe – l'individu qui est le propriétaire et fondateur de la compagnie  
**ET**
2. Les membres de l'équipe – les individus qui remplissent un rôle spécifique au sein de la compagnie mais qui n'en sont pas propriétaires.

Le directeur d'équipe doit asseoir sa compagnie (ou son projet d'affaires) dans la région Québec Chaudière-Appalaches. Les membres de l'équipe peuvent venir de l'extérieur de la région mais doivent se présenter et participer en personnes à toutes les étapes de la compétition.

Les membres du comité organisateur de Devtech 50 et leur famille immédiate, les employés de PÔLE et leur famille immédiate ainsi que les employés de tout commanditaire de Devtech 50 et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à participer à Devtech 50.

## Devtech 50 – Éligibilité des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature soumis lors de l'inscription doivent être le fruit original du travail des concurrents.

*Note : Des frais de 50 \$ sont applicables pour tout dépôt de candidature. Les candidats qui ne seront pas retenus en tant que finalistes pourront déduire ce 50\$ des frais d'inscription à la journée de la Grande finale de Devtech 50, le 12 novembre 2009. Les finalistes retenus n'auront pas à payer pour participer aux activités.*

Au-delà des informations fournies dans le dossier de candidature, la compétition Devtech 50 demeure basée sur la viabilité commerciale du modèle proposé. Le panel de juges se concentrera sur l'idée, son potentiel de succès économique ainsi que les probabilités d'atteindre celui-ci avec l'équipe présentée, l'expérience et le progrès déjà fait.

**Les entreprises déjà existantes doivent avoir un chiffre d'affaires n'excédant pas 250 000\$ au cours du dernier exercice financier et être au stade de démarrage.**

*Note : Le panel de juges se réserve le droit de disqualifier tout participant ou équipe qui, selon lui, entre en contradiction avec ces lignes directives ou avec un sain esprit de compétition.*

## Devtech 50 – Mentorat

L'accompagnement par un mentor qualifié pour chaque équipe qui s'inscrit à Devtech 50 est un facteur clé de succès. En effet, la présence d'un mentor qualifié fait une différence notable dans les chances de réussite d'une entreprise technologique en démarrage. Le mentor permettra aux participants de faire fructifier cette expérience, de développer un plan d'affaires viable et aux normes de l'industrie, de préparer la présentation à la finale, de focaliser les efforts de toute l'équipe et parfois d'éviter les pertes de temps. Le rôle du mentor est de :

- Consacrer un minimum de 5 heures avec l'équipe afin de peaufiner et finaliser le plan d'affaires de celle-ci;
- Présenter aux membres de l'équipe ses contacts et son réseau qui pourrait aider les équipes et leur projet;
- Partager son expérience et ses conseils (en groupe ou individuellement)

Un mentor est attribué à une seule équipe et ne peut aider les autres de quelque façon que ce soit. Les mentors ne peuvent pas être juges.

Les équipes peuvent trouver leur propre mentor ou demander qu'on leur assigne un mentor en collaboration avec SAGE.

## Devtech 50 – Juges

Un panel de juges provenant de la communauté d'affaires technologiques incluant entrepreneurs, représentants du capital de risque, d'institution bancaires, de cabinets conseil et d'organismes régionaux analyseront les dossiers de candidatures déposées sur le site de Devtech 50.

Chacun de ces juges a développé son propre modèle de critères pour évaluer ces dossiers. Il s'agit généralement des critères utilisés professionnellement dans leur quotidien pour qualifier l'attrait de projets d'investissement ou de soutien de nouvelles entreprises. Voici une liste de questions qui résume bien généralement ces critères :

- Est-ce que cette opportunité d'affaires, telle que présentée, est attractive tout en étant réaliste?
- Est-ce que le potentiel de marché ainsi que les projections financières démontrent que l'équipe comprend bien l'industrie et le marché dans lesquels elle évolue?
- Est-ce que le modèle d'affaires est clair et bien articulé?
- Est-ce que cette entreprise peut devenir un leader dans son marché?
- Est-ce que l'équipe a testé le marché et son modèle d'affaires?
- Est-ce que l'équipe constituée a le potentiel pour conduire l'entreprise au succès?
- Est-ce que les membres de l'équipe sont dédiés au projet et à leur rôle au sein de l'entreprise?

- Est-ce que l'équipe a les capacités de communication suffisantes pour présenter son projet?
- Est-ce que cette entreprise sera encore là dans 5 ans?

**TOUTES LES DÉCISIONS DU PANEL DE JUGES SONT FINALES ET SANS APPEL.**

**Devtech 50 – prix**

Les prix en argent et en services (soutien légal, conseil, comptable, etc.) totalisant 70 000\$ seront divisés parmi les 3 premières équipes de la façon suivante :

- Grand Prix Mallette :
  - 15 000\$ en argent
  - 15 000\$ en services
  - Une journée de coaching avec M. Mike Grandinetti, du MIT Sloan School of Management
- Prix CLD :
  - 7500\$ en argent
  - 7500\$ en services
- Prix Essor Stratégies :
  - 7500\$ en argent
  - 7500\$ en services
- Prix Inno-Centre :
  - 2500\$ en argent de Inno-Centre
  - 2500\$ en services de Inno-Centre

Les prix Mallette, CLD et Inno-Centre récompenseront dans l'ordre les 3 équipes qui obtiendront les 3 premières places du concours.

Le prix Essor Stratégies sera attribué au projet ayant démontré la meilleure stratégie commerciale.

Un prix spécial « Prix Pierre Nelis - Coup de cœur » de 5000\$ en argent sera aussi attribué.

**Devtech 50 – Considérations légales et propriété intellectuelle**

Les droits de propriété intellectuelle sont extrêmement importants pour l'entrepreneur. Les concepts, idées et inventions doivent être protégés afin d'acquérir et de garder un avantage compétitif sur le marché. Les participants sont encouragés par le comité organisateur de Devtech 50 de se référer à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada en consultant le site <http://www.opic.ic.gc.ca/epic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fr/accueil> .

## **Devtech 50 – Confidentialité**

Tous les mentors, juges et organisateurs qui auront accès aux dossiers de candidatures acceptent verbalement de respecter la confidentialité des équipes, participants individuels et projets présentés. Les juges et les mentors sont en grande partie des professionnels qui travaillent régulièrement en tenant compte d'entente de confidentialité. Nous leur demandons de traiter les projets et candidats de la même façon et avec le même respect que dans leur travail de tous les jours et des règles ont aussi été fixées pour prendre en compte d'éventuels conflits d'intérêt.